

COMITE DIRECTEUR du 16 février 2023

Le jeudi 16 février 2023 à 9h30, les membres du comité directeur du CRE se sont réunis dans les locaux du centre Equiloisirs FAE à Corte. La réunion était également accessible en visioconférence via l'application Zoom.

Présents :	En visio :	Excusés :	Absents :
<ul style="list-style-type: none">▪ Laurent DUBORGET▪ Mathilde GODIA <i>invitée</i>▪ Jennifer PAN CRAZI▪ Philippe OUVRIER-BUFFET▪ Lætitia TAILLADE	<ul style="list-style-type: none">▪ Andréa PULICANI▪ Lorraine LACHIZE▪ Marion TERRAZZONI	<ul style="list-style-type: none">▪ Sandrine MATTEI	<ul style="list-style-type: none">▪ Marie-Hélène ARMAGNAC▪ Emmanuelle ARRIGHI▪ Catherine GERDES▪ Lydie LEANDRI▪ Jessica PAPI

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence et rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du Comité Directeur du 17 novembre 2022
2. Point financier
3. Présentation de Mathilde Godia
4. Désignation d'un correspondant régional *Culture et Patrimoine*
5. Démission de Jessica PAPI et Jean-André ALBERTINI
6. Adhésion au Conseil du Cheval en Corse
7. Dossiers en cours
8. Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal du Comité Directeur du 17 novembre 2022

Aucune remarque n'étant apportée, le procès-verbal du Comité Directeur du 17 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

2. Point financier

Le Président informe les membres du Comité Directeur des difficultés rencontrées avec la comptable :

- > pas d'archivage des factures,
- > mauvaises rédaction des écritures malgré les échanges antérieurs avec la commissaire aux comptes.

Le CRE envisage de changer de mandataire et sollicitera différents devis.

Les membres du Comité Directeur approuvent la décision à l'unanimité.

Le Président informe les membres du Comité Directeur des envois automatiques de cartes bancaires émises par la caisse d'épargne à destination de l'ancienne trésorière Pascale BENVEL et l'ancien administrateur Frédéric BOUIX malgré la mise à jour des dirigeants régulièrement effectuée. Chacun a procédé à la destruction de leur carte respective.

La chargée de mission informe avoir pu obtenir la remise des frais engendrés par l'établissement bancaire.

La chargée de mission remet un état avancé des grands livres de comptes et fait état du solde des comptes : le solde du compte courant est de 71 473,93€, le solde du livret A est de 52 692,36€.

La chargée de mission précise que le CRE doit encore percevoir le second versement de la subvention Liges et Comités de la CDC pour l'exercice 2021/2022.

Concernant l'exercice 2022/2023, le CRE a seulement perçu le premier versement de la FFE pour un montant de 12 800€.

Les membres du Comité Directeur valident le point financier à l'unanimité.

3. Tourisme équestre et présentation de Mathilde GODIA

Le Président revient sur le salon Cheval Passion qui s'est tenu du 18 au 22 janvier 2023. Les visiteurs étaient au rendez-vous et le bilan s'avère positif.

Outre le stand à son effigie, le CRE Corse était également représenté par la présence de 8 enseignants sur le congrès fédéral. Ce congrès faisait office de première partie de formation BFE SEC (Brevet Fédéral d'Encadrement au Spectacle Équestre de Club) que mettra en place le CRE courant 2023.

Les membres du Comité Directeur s'entendent sur le fait que le CRE doit davantage être présent sur les salons à l'avenir. Les récents échanges avec l'ATC laissent présumer qu'elle soutiendrait cette démarche.

Afin de pouvoir effectuer la promotion du tourisme équestre insulaire, notamment sur les salons, le CRE travail sur l'élaboration d'une maquette avec la collaboration de divers institutionnels dont l'IFCE et l'Université de Montpellier via la collaboration de Mathilde GODIA, étudiante en Master Tourisme et développement durables des territoires.

Elle est intervenante sur le projet Tourisme Équestre sur la période du 13 février au 25 juin 2023. Sa mission est de recenser les itinéraires de tourisme à cheval, les hébergements, les points d'intérêts gastronomiques, culturels, historiques et naturels.

Le Président énumère et présente une cartographie des clubs volontaires pour être partenaires sur le projet et remercie l'Institut Français du Cheval et des l'Équitation pour leur implication et la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

Un rendez-vous à l'Agence du Tourisme de la Corse auquel l'ODARC devrait être représenté également est prévu courant mars afin de présenter un premier état des lieux.

4. Désignation d'un correspondant régional *Culture et Patrimoine*

La commission fédérale Culture et Patrimoine, dont la présidence a été confiée à Monsieur Pascal Marry, a pour mission d'animer la communauté équestre sur le versant culturel et patrimonial.

Il s'agit de réunir les éléments constitutifs de la culture équestre nationale, ainsi que l'histoire des activités équestres, et notamment de l'histoire fédérale nationale et régionale, aux fins de mise à disposition du public sous forme d'archives organisées.

Il s'agit aussi d'enregistrer les « grands témoins » et acteurs de l'histoire régionale afin de diffuser ces témoignages via les sites web des CRE et de la FFE.

Pour ce faire, et comme pour l'ensemble des autres activités fédérales, la Fédération Française d'Équitation souhaite identifier les correspondants régionaux chargés de cette question.

Aussi, les membres du Comité Directeur lance une réflexion afin d'identifier un correspondant susceptible d'animer un réseau régional et d'organiser le lien entre la commission fédérale et notre région.

5. Démissions

5.1 Démission de Jessica PAPI

Les membres du Comité Directeur prennent note de la démission de Jessica PAPI, membre élu du Comité Directeur, actée par courrier du 5 janvier 2023.

5.2 Démission de Jean-André ALBERTINI

Les membres du Comité Directeur prennent note de la démission de Jean-André ALBERTINI, Président de la commission CSO, actée par courrier du 30 janvier 2023.

Le Président rapportant que Sandrine MATTEI, rapporteur de la commission CSO, l'ayant informé du changement d'avis de ce dernier, la démission n'est pas prise en considération.

6. Adhésion au Conseil du Cheval en Corse

Le Président interroge les membres du Comité Directeur quand à pertinence d'entretenir une cotisation auprès du Conseil du Cheval en Corse.

Par ailleurs, le Président et la chargée de mission du CRE ont pu constater que le logo du Comité Régional d'Équitation Corse ne figure pas parmi les différents partenaires sur la page de couverture de l'observatoire économique régional bien qu'un tiers des données du document soit extrait du rapport d'activité du CRE.

La question sera soumise à la prochaine Assemblée Générale.

7. Dossiers en cours

7.1 Demandes de promotion

Sur avis favorable des commissions respectives, les membres du Comité Directeur valident à l'unanimité les demandes de promotions suivantes :

- > Magali GOZZI est promue Juge Dressage Candidat National,
- > Pauline RIFFIER est promue Commissaire au Paddock Candidat National,
- > Marine DICCHI est promue Commissaire au Paddock Candidat National.

7.2 Matériel

○ TREC

La commission TREC n'a pas de budget en matériel inscrite au budget prévisionnel 2023, elle souhaite toutefois faire l'acquisition de 4 horloges digitales radio-pilotées, d'un lot de 10 pinces et de 10 balises d'orientation pour un montant de 150€.

Les membres du Comité Directeur valident la demande à l'unanimité.

○ Equi-Handi

Les membres du Comité Directeur valident à l'unanimité la liste des clubs bénéficiaires qui se sont manifestés pour l'acquisition d'un cavalev :

- > AETC SAGONE dirigé par Floriane DE BERMOND
- > AJACCIO EQUITATION dirigé par Lorraine LACHIZE
- > CAVAL EN LIBERTE dirigé par Laurence DERIK
- > CE DU DOMAINE D'ANGHIONE dirigé par Philippe OUVRIER BUFFET
- > CE DE PORTICCIO dirigé par Emmanuelle ARRIGHI
- > EQUI LIBRIU dirigé par Kelly VENOT

○ Prêt de matériel entre commissions

La commission Dressage souhaite solliciter de façon ponctuelle le matériel de chronométrage de la commission CSO ce qui, à priori, de devrait pas poser de problème, puisqu'il n'y a jamais de superposition entre un concours de Dressage et un CSO Amateur.

Les membres du Comité Directeur font part de leur réticence face aux moyens humains compétents et habilités à utiliser le matériel qui est déjà amené à être sollicité de part et d'autre.

La question sur l'acquisition de matériel complémentaire spécifique à la commission Dressage sera inscrite à l'ordre du jour de leur prochaine réunion.

- Demande de subvention en investissement en cours

Le service des sports de la CDC a accusé réception de la demande de subvention en investissement en date du 30 décembre 2022. Le récépissé de dépôt de demande d'aide financière ne préjuge en rien l'attribution de l'aide sollicitée. Le CRE est en attente de l'arrêté avant d'engager toute dépense.

8. Questions diverses

8.1 Aide à l'organisation de la finale Régionale de Dressage

Par courrier du 14 février 2023, l'écurie Laura BENVEL expliquait que l'aide allouée à l'organisation de la finale du Circuit Régional de Dressage ne suffit pas à couvrir les frais. Par ailleurs, la Présidente de la commission Dressage, Lorraine LACHIZE souligne que 5 juges sont dorénavant nécessaires pour faire face à la croissance du nombre d'engagés.

Le budget du CRE ayant été voté en début d'année en assemblée générale, il apparaît difficile de s'en écarter.

La demande sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la commission Dressage.

8.2 Problématique des boxes sur les terrains concours

Le Président informe les membres du Comité Directeur qu'un entrepreneur doit s'installer en Corse et assurer la saison sportive 2023 en proposant des boxes manuels. Un rendez-vous est convenu le 28 février pour de plus amples échanges.

8.3 Compétitions et comportements inappropriés

De nombreux agissements et comportements inappropriés ont pu être constatés sur différents événements sportifs. Le Président insiste sur la nécessité de communiquer largement sur les valeurs du sport au sein des établissements sportifs et sur les réseaux sociaux.

8.4 BFE SEC, Cavall'in Festa et Cheval Passion 2024

Dans la continuité du congrès fédéral d'Avignon, 4 journées de formation seront dispensées par Sophie PLAZENET les 6 et 7 mars et 17 et 18 avril 2023 afin de préparer l'examen du BFE SEC. L'examen se déroulera le vendredi 9 juin 2023 sur le site de Cavall'in Festa. L'expert fédéral retenu pour le jury est Diego CASSARO. La vacation des ces intervenants sera prise en charge par le dispositif experts fédéraux.

En parallèle se tiendra la sélection du spectacle pour cheval passion 2024. Tony CAPOULADE, président du CRE PACA sera invité pour intégrer le jury.

Le Président indique que les chevaux et cavaliers participant au *Grand Club* sur Cheval Passion 2024 pourront être logés gratuitement et que le transport sera pris en charge par le CRE CORSE dans la limite de 8 chevaux.

8.5 Cavall'in Festa 2023 – Stands CRE et MSA

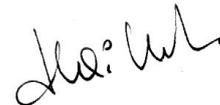
Jennifer PANCRAZI informe les membres du Comité Directeur quant au souhait de la MSA de co-tenir un stand sur la foire régionale de Cavall'in Festa 2023 afin de sensibiliser les professionnels et les informer sur l'obligation de remplissage du document unique de l'évaluation des risques professionnels.

Elle propose que le CRE s'associe à cette démarche. Les membres du Comité Directeur approuvent à l'unanimité.

Aucune question supplémentaire n'étant apportée, la séance est levée à 13h00.



Laurent DUBORGET
Président



Lætitia TAILLADE
Secrétaire générale